



Conseils pour les croisières

Les croisières devenant toujours plus populaires, de plus en plus de Canadiens veulent avoir l'assurance qu'elles se dérouleront sans problème. Les navires de croisière comptent parmi les moyens de transport les plus sûrs. Affaires étrangères Canada conseille néanmoins aux voyageurs de prendre certaines précautions pour que leur croisière soit agréable.

- Achetez-vous une **assurance-voyage** et une **assurance-maladie** comprenant une protection contre les blessures accidentelles et l'évacuation sanitaire. Il se peut que votre régime provincial d'assurance maladie ne couvre pas les frais médicaux engagés à l'étranger ou n'en couvre qu'une partie.
- Ayez sur vous un **passport canadien** valide quand vous devez passer par un autre pays pour vous rendre au point de départ de la croisière. Soyez prêt à remettre votre passeport aux autorités du navire conformément aux règlements administratifs. Conservez une photocopie de la page d'identification de votre passeport.
- Confiez une **copie de votre itinéraire**, de la page d'identification de votre passeport et de votre police d'assurance-voyage et d'assurance-maladie à un membre de votre famille ou à un ami au Canada.
- Placez votre argent et vos objets de valeur dans le coffre-fort du navire; ne les gardez pas dans votre cabine. Affichez le moins possible de signes de richesse (vêtements qui attirent l'attention, bijoux chers) **afin de ne pas devenir une cible**.
- Vérifiez toujours l'heure de départ du navire avant de descendre à terre. Protégez-vous pendant votre visite d'escale en vérifiant que les guides sont fiables et assurés.
- Longtemps avant le départ, communiquez avec une **clinique de santé-voyage** pour savoir si vous avez besoin d'être vacciné ou de prendre des médicaments préventifs et pour connaître les mesures à prendre pour éviter des maladies.
- Surveillez ce que vous mangez et buvez. Avertissez la compagnie de croisière si vous devez suivre une diète particulière et insistez pour boire de l'**eau embouteillée** pendant les escales.
- Si vous êtes handicapé ou souffrez d'une maladie chronique, demandez avant de réserver si l'on pourra répondre à vos besoins quand vous serez à bord.
- Apportez-vous d'autres **lunettes**, au cas où vous perdriez ou casseriez les vôtres.
- Prenez part aux **exercices de sauvetage**, vérifiez qu'il y a suffisamment de gilets de sauvetage dans votre cabine et familiarisez-vous avec le plan d'évacuation.
- Familiarisez-vous avec les **lois et les coutumes** des pays que vous visiterez.



Pour de plus amples renseignements, consultez la rubrique « Avant de partir » de notre site Web www.voyage.gc.ca, ou communiquez avec la Direction générale des affaires consulaires d'Affaires étrangères Canada par téléphone (1 800 267-6788 ou 613-944-6788), par ATS (1 800 394-3472 ou 613-944-1310) ou par courrier électronique (voyage@international.gc.ca).

